

Traitement des situations d'intimidation scolaire

Dans ce document, vous trouverez des ressources pour :

Repérer les situations d'intimidation scolaire

Comprendre la méthode de la préoccupation partagée

Conduire les entretiens avec les différents acteurs

Le groupe ressources pHARe

Audrey Deste

Coordonnatrice REP +
Collège J. Prévert

audrey.deste@ac-aix-marseille.fr

Isabelle Elbaz

Directrice école
élémentaire St Mitre

ce.0130647h@ac-aix-marseille.fr

David Hébert

Directeur école primaire
Rose Place

david.hebert@ac-aix-marseille.fr

Laurence Gras

Conseillère pédagogique
de circonscription

laurence.gras@ac-aix-marseille.fr

Valérie Mitry

Psychologue de
l'éducation nationale

valerie.lucchini@ac-aix-marseille.fr



Merci d'adresser vos questions et demandes à l'ensemble du groupe et d'indiquer "pHARe" dans l'objet de votre mail.

Repérer les situations d'intimidation scolaire



Situation rapportée par l'élève ou sa famille

01

RASSURER / INFORMER

« L'école dispose d'un protocole de gestion des situations d'intimidation scolaire »

=> Informer de la mise en oeuvre d'un temps d'observation des situations et convenir d'un rdv pour un bilan.



Information de l'équipe
(enseignants + personnel mairie + Psy EN)

02

Informez l'enseignant et les adultes en charge de la surveillance des récré et cantine
Présenter le tableau des signaux faibles



Observation des situations d'intimidation

03

- Si aucun signal n'a été observé par l'équipe
- Sur une durée limitée à partir du **tableau des signaux faibles**



Si nécessaire :
Mise en place de la méthode de la préoccupation partagée

04

Suites à donner :
Sur une durée de **2 semaines maximum** on s'entretiendra avec l'élève cible et les intimidateurs potentiels ainsi que leurs familles.

Kesako ?

METHODE DE LA PRÉOCCUPATION PARTAGÉE

Une méthode pour traiter les
**situations d'intimidation
scolaire**

1

2

**Une approche non
blâmante**

qui considère que l'élève intimidateur ou les témoins ont aussi besoin d'aide.

3

4

Un protocole dont **la durée
n'excède pas 2 semaines.**

Des **micro-entretiens
individuels** et réguliers
avec l'élève cible et ses
intimidateurs potentiels



- Pas de confrontation directe cible / intimidateurs potentiels. L'élève cible et l'intimidateur seront reçus par deux personnes différentes.
- Pas de menace de sanction : on souhaite simplement l'arrêt de la situation d'intimidation

MÉTHODE DE LA PRÉOCCUPATION PARTAGÉE : LES ENTRETIENS

PRINCIPES DE CONDUITE ET DOCUMENTS

Groupe ressources pHARe Circonscription Marseille La Rose

C

Avec l'élève cible

Dans les deux jours qui suivent la découverte de la situation d'intimidation



- Charte de conduite de l'entretien
- Fiche d'entretien avec l'élève cible
- Tableau des signaux faibles

I

Avec l'intimidateur potentiel

Informe l'intimidateur de la situation et lui demande d'y prêter attention.



- Fiche d'entretien avec l'intimidateur potentiel

Jamais remplie en présence de l'élève

P

Avec les parents

- Charte de conduite de l'entretien
- Fiche d'entretien avec les parents de l'élève cible
- Tableau des signaux faibles (maison)



T

Avec les élèves témoins

Informe les témoins de la situation et leur demande d'y prêter attention.



- LA TRACE DE CES ENTRETIENS DEVRA ÊTRE CONSERVÉE
- CES MICRO ENTRETIENS SONT RECONDUITS TOUS LES DEUX JOURS JUSQU'À AMÉLIORATION DE LA SITUATION PENDANT 15 JOURS MAXIMUM.